

FRANCOIS



Fête de Francois du 24 juin



Sommaire

- 03 Soutien aux Maires / recensement
- 04 Edito du maire
- 06 L'audit énergétique
- 07 Rénovation du gymnase
- 09 Stationnement sur le trottoir
- 10 Budget et investissement 2023
- 12 Député Laurent Croizier / Lacim



Rencontre avec le député Laurent Croizier (page 12)



La fête de Franois le 24 juin 2023 (page 15)

- 13 Exposition / Marche gustative
- 14 Moustique tigre
- 15 Evènement : Fête de Franois
- 16 Le comité des fêtes
- 17 Club de l'amitié / Repas des anciens
- 18 Instantanés : Belle étoile / spectacles
- 19 Instantanés : Cercle St Joseph / 8 mai
- 20 Daniel Thomas / Départ du lieutenant
- 21 Les CM2 au conseil municipal

- 22 Escrime / classe de Neige
- 23 Le ski
- 24 Découverte de la nature
- 25 Fête des écoles
- 26 Ludothèque / Trivial compost
- 27 La piste cyclable / chemin piétonnier
- 28 Espace sans tabac / manifestations
- 29 Ducati / Sport
- 30 Départ / Stage à l'école et à la mairie
- 31 Bien vivre ensemble
- 32 Feux de Forêt



Gilbert Gavignet et Emile Bourgeois (page 27)



Classe de neige des écoliers de Franois (page 23)

- 33 Faits – maisons / lingettes
- 34 Gestion espaces publics / Poste
- 34 Reprise des tombes abandonnées
- 35 Plan Canicule / Cambriolage

Editeur : Mairie de FRANOIS
Directeur publication : Emile Bourgeois
Réalisation : Les élus de Franois
Conception : Sébastien Coudry - Patrice Mouton.
Impression : Simon (Ormans).

Soutien aux Maires

Un rassemblement a eu lieu devant la mairie de Franois le 3 juillet à 12h

Nous remercions les élus et citoyens présents pour leur soutien indéfectible à la République.

A la base de notre République, le maire et les élus municipaux incarnent le premier mètre de la démocratie, la mairie constitue votre service public de proximité.

Cessons de mettre le feu à Notre Maison Commune !

Nous en appelons à des décisions fortes pour protéger et soutenir les élus locaux.



Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

 **Dans ta mairie**

Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité

Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton
certificat de participation
Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours



En savoir plus

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon
Quartier Ruty - 64 rue Bersot - BP 567
25027 BESANCON CEDEX
csni-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr
☎ 09 70 84 51 51



Emile Bourgeois Maire de Franois en compagnie de Mizanur Khan, représentant de l'ONG PEP (Programme Eradication Pauvreté)

Chères franoisiennes, Chers franoisiens,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve avec l'équipe municipale pour vous présenter le bulletin de ce premier semestre 2023.

En mars le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires 2023, qui ont été votées à l'unanimité le 03 avril.

Le budget est détaillé dans ce bulletin et sur le site internet de la commune. L'année 2023 est marquée par une volonté communale forte, d'orienter les dépenses d'investissement dans le domaine de la performance énergétique.

Dans un contexte de recettes fiscales tendues, les travaux seront étalés sur plusieurs années et auront pour objectifs de réduire le plus possible les coûts de fonctionnement.

LES TRAVAUX

La municipalité a décidé d'engager les travaux suivants :

- l'éclairage à Led du gymnase et du terrain de football avec la baisse de plus de 50% de la

consommation d'énergie électrique et la possibilité de réduire les abonnements,

- la réfection des vestiaires du gymnase,

- la réalisation avec Grand Besançon de deux voies mode doux : la liaison Franois-Chemaudin et Vaux et la route de la Belle Etoile,

- l'étude de faisabilité de la rénovation des vestiaires du club de football,

- en partenariat avec le club de tennis, la rénovation en résine des surfaces des terrains extérieurs.

Un audit énergétique est réalisé sur les quatre bâtiments du groupe scolaire. Le conseil municipal a opté pour un scénario de remplacement du système de chauffage par une technique au bois déchiqueté et un réseau de chaleur.

L'objectif est la réduction de 60% de la consommation énergétique du site.

L'étude de faisabilité est lancée.

SECURITÉ

L'alarme de la salle des associations a été remplacée et des devis sont en cours pour sécuriser les bâtiments du groupe scolaire.

À la demande de parents d'élèves, un chemin piéton a été réalisé entre les lotissements « Carboussots » et « Douraize ».

Il permet aux piétons et scolaires d'éviter la rue de l'Oratoire forte en circulation automobile.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

La fête du village, organisée conjointement avec les clubs sportifs, les associations et le comité des fêtes, s'est déroulée dans une ambiance familiale et populaire.

Elle s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

En septembre, nous organiserons des portes ouvertes d'entreprises et accueillons les nouveaux arrivants.

Le repas de fin d'année des anciens sera programmé sous une autre forme, la salle des fêtes à Serre les Sapins n'étant pas disponible.

L'attractivité et la dynamique de notre commune se confirme avec l'ouverture d'un magasin de motos « Motobox » sur la zone « Aux routes ».

À l'heure où je vous écris, notre région connaît un niveau de sécheresse élevé. Espérons que cette situation restera exceptionnelle et que la nature reprendra ses droits.

Pour cela, il est indispensable d'avoir une gestion modérée et respectueuse de notre ressource en eau.

Enfin, j'adresse une pensée particulière aux personnes touchées par la maladie où par la perte d'un être cher.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, le personnel communal, les clubs sportifs, les associations, le comité des fêtes et les bénévoles pour leur collaboration et leur implication pour atteindre les objectifs fixés et développer le bien être sur notre commune.

L'ensemble du conseil municipal et du personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux et bel été.

Profitez de cette belle période pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux et la joie de se retrouver.

Avec tout mon engagement,

Émile BOURGEOIS

Ensemble

Les mesures prises pour faire des économies d'énergie : l'audit énergétique, l'éclairage du gymnase et du stade



Vues sur l'école élémentaire du haut et les vestiaires de foot

Il s'agit d'un véritable défi pour notre municipalité de parvenir à maintenir la même qualité de service aux habitants tout en maîtrisant la consommation énergétique dans nos écoles et bâtiments publics.

Le bilan énergétique effectué en janvier 2023 permet d'envisager avec sérénité les travaux à venir sur le site du groupe scolaire.

Le site comprend en plus des bâtiments d'enseignement, des équipements sportifs ; gymnase, vestiaires de foot, Club-house du tennis. L'une des volontés de la commune à travers l'audit énergétique est dans un premier temps de rationaliser la fourniture d'énergie sur l'ensemble du site de manière à réaliser des gains sur l'entretien et la fourniture en énergie.

Engagée dans la transition énergétique, la commune souhaite améliorer l'enveloppe de ses bâtiments datant des années 1975, tout en intégrant **le recours aux énergies nouvelles et renouvelables.**

Situation actuelle :

Chaque bâtiment a son propre réseau de chaleur, 5 chaudières pour les écoles (dont 1 pour la salle de motricité et une pour la cantine), 1 chauffage gaz au gymnase et au Tennis.

Les chaudières en place sont relativement anciennes et mériteraient d'être remplacées par une technologie récente avec un meilleur rendement et utilisant éventuellement une énergie renouvelable. La régulation pourrait être affinée avec la mise en place d'un

système par zone qui prendrait en compte l'exposition de locaux et les différentes occupations.



Caractéristiques des bâtiments :

- Enveloppe globalement isolée mais ne correspond pas aux normes actuelles,
- Problématique de surchauffe en été,
- Présence de dispositifs d'occultation,
- Productions de chaleur anciennes à forte consommation et énergie de chauffage à empreinte carbone non négligeable,
- Régulation à affiner. Débits ventilation hygiéniques non garantis (école élémentaire haut). Absence de récupération de chaleur,
- Vigilance sur les réglages des programmeurs et mise à l'arrêt des équipements en période estivale
- Production ECS (Eau Chaude Sanitaire) via chaudière peu adaptée
- Volume de stockage ECS trop important (école maternelle) mais bien adapté école élémentaire haut (production eau chaude instantanée).



Vues sur l'école élémentaire du bas et la cantine/salle de motricité



Vues sur l'école maternelle bas et le gymnase



Travaux envisagés :

Une intervention sur l'ensemble des bâtiments étudiés, en une ou plusieurs phases, permettrait d'atteindre à terme l'objectif de 2050 du dispositif Eco Energie Tertiaire (réduction de 60 % de la consommation énergétique). Comme proposé à travers les packs de travaux, il est possible d'échelonner les interventions en traitant les bâtiments les uns après les autres, tout en respectant les objectifs intermédiaires aux horizons 2030 et 2040.

Concernant l'aspect énergétique, les bâtiments ont besoin d'une isolation thermique au cas par cas. Plusieurs packs de travaux pour un projet de rénovation globale du bâtiment.

Descriptif général du projet d'isolation :

- Isolation des murs extérieurs ;
- Renforcement de l'isolation des planchers bas ;
- Renforcement de l'isolation des planchers hauts ;
- Renforcement de l'isolation de la toiture de la salle de motricité ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Ventilation, éclairage, mise en place d'équipement de suivi et mesures,
- Au vu de la vétusté de la plupart des équipements de production de chaleur, **nous pensons opter pour la création d'un réseau de chaleur avec une chaufferie mixte bois déchiqueté / gaz.**



Vues sur les menuiseries de la salle de motricité



Vues sur les rampants de toiture

L'objectif est de réduire nos consommations d'énergie et atteindre le Dispositif Éco Énergie Tertiaire

- Aujourd'hui notre consommation est de 169KWH/ m2
- En 2030 elle devra être de 101,4 KWH/m2 soit moins 40%
- En 2040 elle devra être de 84,5KWH/m2 soit moins 50%
- En 2050 elle devra être de 67,6KWH/m2 soit moins 60%

Quelles sont les aides financières mobilisables ?

Il existe plusieurs dispositifs d'aides pour financer des travaux de rénovation énergétique :

- La région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place depuis plusieurs années un dispositif d'aide (Effilogis) qui subventionne les bouquets de travaux énergétiques sur les bâtiments tertiaires.
- Fonds chaleur : selon leur taille, les installations solaires thermiques, géothermiques ou bois énergie peuvent bénéficier du Fonds chaleur de l'ADEME.
- FEDER : les installations bois énergie et géothermiques peuvent bénéficier du fonds européen FEDER.
- Le SYDED (Syndicat mixte d'énergie du Doubs) dispose de fonds pour aider notamment les travaux de rénovation énergétique des bâtiments âgés de plus de 20 ans et la création de chaufferie bois.
- Le Grand Besançon participe aux travaux de rénovation énergétiques : fonds « Isolation et énergie pour les communes ».
- Les Certificats Économie Énergie et DETR
- le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Un gymnase qui sera rénové en août 2023

Une image valorisante pour nos écoles et nos associations



Perspective de la nouvelle Mezzanine

Pour faire apprécier le sport aux enfants dès le plus jeune âge et lutter ainsi contre le sédentarisme, la municipalité se doit d'offrir une structure d'accueil de qualité. Nous allons dans un premier temps apporter des améliorations dans notre gymnase :

- installation d'éclairage à Led
- agrandissement des tribunes
- rénovation des vestiaires et construction

d'une salle de réunion dans les tribunes à l'étage.

Le sport a toujours été une de nos priorités, il est fondamental pour le développement des enfants, s'ils peuvent le pratiquer dans de bonnes conditions.

Grâce à notre complexe sportif nous pouvons leur proposer diverses activités.

Des activités qui développeront leur esprit d'équipe et d'entraide.

Quoi de mieux en effet qu'un match de football, ou encore de handball pour faire comprendre qu'une stratégie à plusieurs n'est efficace que si tous les participants ont leur place ?

Un jeune peut aussi se sentir valorisé en gagnant un match, en se découvrant un talent en badminton ou au tennis par exemple.

Le sport enseigne la tolérance, le travail d'équipe, le sens du devoir, la valeur du travail acharné et les compétences de socialisation.

L'énergie des enfants dépensée dans le sport est le moyen idéal d'accroître leur attention en classe, de conserver un poids santé et d'obtenir de meilleurs résultats scolaires.



Perspective escalier Mezzanine

Cette année 2023 marque le lancement des travaux au gymnase avec la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la réalisation des plans, ainsi que la réponse aux appels d'offres. Le début des travaux pourrait commencer à partir du mois d'août. Pour l'heure, le Maire Emile Bourgeois et la commission des sports présidée par Jean-Pierre Lory sollicitent tous les partenaires pour qu'ils participent au financement des équipements sportifs.

La municipalité investit pour le sport

D'autres projets ont été réalisés sur le complexe sportif. Pour nos footballeurs il y a eu l'installation des projecteurs Led sur le terrain de Foot.

Au mois d'août, les 2 terrains de tennis extérieurs vont être entièrement rénovés.

Notre priorité sera ensuite de rénover les vestiaires de foot. Tous les élus travaillent pour trouver la meilleure solution possible et les investissements nécessaires.

Le stationnement sur le trottoir est interdit

Au regard des nombreuses infractions constatées, il semble que les règles de stationnement soient encore méconnues. Voici un rappel des dispositions du Code de la route.

Le stationnement sur trottoir est interdit.

Que le véhicule soit complètement sur le trottoir ou simplement à cheval sur la chaussée avec une place suffisante laissée aux piétons, la règle reste la même.

Le stationnement doit se faire chez soi ou sur les aires de stationnement.

Cependant, le code de la route laisse la possibilité de stationner sur la chaussée dans la mesure où cela ne gêne pas la circulation et à condition qu'une signalisation ne l'interdise pas à droite de la chaussée sur une voie à double sens, et à gauche ou à droite sur une voie à sens unique. Les contrevenants s'exposent à une amende de 4e classe de 135 €.

Une idée reçue

Pour certains la méprise vient de l'idée fautive qu'il faut stationner le véhicule de telle manière à favoriser la circulation des véhicules plutôt que des piétons. C'est pourtant bien le contraire.

Sans espace suffisant, un fauteuil roulant ou une poussette devront descendre du trottoir et circuler sur la route les mettant ainsi en danger. Tandis qu'un véhicule stationné sur la chaussée pourra, tout au plus, réduire le flux de circulation, mais ne présentera pas de danger supplémentaire pour les usagers.

Face à la recrudescence des stationnements gênants la gendarmerie interviendra, sera particulièrement attentive et verbalisera les mauvais comportements.

L'amende forfaitaire de 135 € pourra être majorée à 575 € si elle n'est pas payée dans les 5 jours. De même, en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule, il pourra être mis en fourrière.



Les 3 différentes catégories de stationnement gênant

→ Stationnement gênant

35 €

- Sur une bande d'arrêt d'urgence,
- En double file,
- Devant une entrée d'immeuble ou un garage privé,
- Dans les aires piétonnes ou les zones de rencontre, etc .

→ Stationnement très gênant

135 €

- Sur le trottoir,
- Sur un passage piéton,
- Sur une voie réservée à la circulation des bus ou des taxis,
- Sur une zone affectée aux personnes à mobilité réduite,
- A proximité de toutes signalisations routières
Si le gabarit du véhicule masque ces dernières.

→ Stationnement dangereux et retrait de 3 points

135 €

- Au sommet d'une côte,
- A l'approche d'un virage,
- A proximité d'un passage à niveau.

Enfin, il existe également le stationnement abusif : (35 €). Celui-ci consiste en un stationnement de plus de 7 jours au même endroit.

Finances

Un budget qui tient compte de la conjoncture actuelle

Les prévisions budgétaires 2023 ont été établies en tenant compte de plusieurs facteurs : la hausse du coût de l'énergie, l'inflation impor-

tante sur certains produits, l'augmentation du coût de réalisation des travaux mais aussi la hausse des taux d'intérêts.

Les prévisions d'investissement 2023

La commission finance a fixé les priorités pour l'année 2023. L'effort portera essentiellement sur les économies d'énergie :

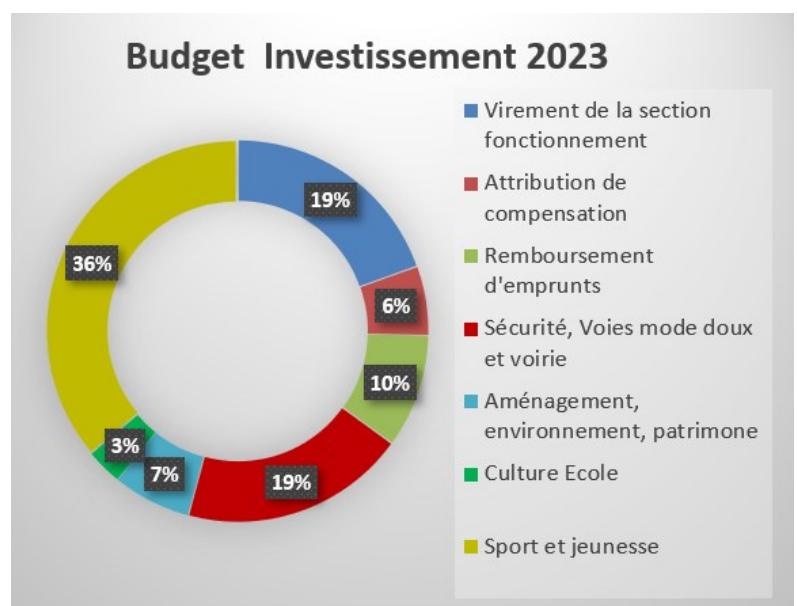
- Réduire au maximum les dépenses de chauffage devient une nécessité que nous avons prévue dans le budget 2023 / 2024 pour tous les bâtiments publics (en priorité pour le groupe scolaire).
- La sécurité de tous sera renforcée par des aménagements (voie mode doux, réfection de la voirie, chemin piéton pour les enfants)
- Les vestiaires du gymnase seront rénovés et l'éclairage en Led du terrain de foot et du gymnase permettra de faire de substantielles économies.
- L'objectif est de continuer à investir, si possible sur nos fonds propres, il faut éviter le recours à l'emprunt sauf pour des rénovations énergétiques ou des projets conduisant à des économies sur les dépenses de fonctionnement par la suite.
- Un effort de fiscalité supplémentaire sera nécessaire pour augmenter la capacité de financement de notre commune.

Investissements	2023
Frais d'étude plan énergétique du groupe scolaire	10 000 €
Etude de sol hydrologie cimetièrre	5 000 €
Voie mode doux la Belle Etoile : fond de concours	137 800 €
Fond de concours chemin du Moulin et chemin de la Dinde	17 000 €
Aire pour enfant	3 000 €
Travaux aux écoles, sanitaires maternelle	15 000 €
Rénovation vestiaire gymnase et badge pour entrée	303 756 €
Eclairage LED au gymnase et au terrain de Foot	52 626 €
Rénovation Appartement + chaudière	28 610 €
Rénovation du terrain multisports	15 000 €
Terrains de tennis extérieurs	135 000 €
Voirie + chemin piéton rue des Aubépines	19 621 €
Laveuse + aspirateur gymnase	4 500 €
Matériel et outillage + divers	8 500 €
Ordinateur + vidéo projecteur	6 819 €
Mobilier Ecole : nouvelle classe maternelle	6 000 €
Mobilier salle des associations + cantine	6 000 €
Poteaux Badminton 6 poteaux	2 000 €
Total	776 232 €

Repères : Section Investissement

- Le budget investissement 2023 s'équilibre à 1,39 million d'euros.
- Investissements prévus 2023 : 776 232 €
- Recettes d'investissement 2022 : 518 170 €
- Dépenses d'investissement 2022 : 579 247 €
- Résultat d'investissement 2022 : - 61 076 €

Investissement par thématique



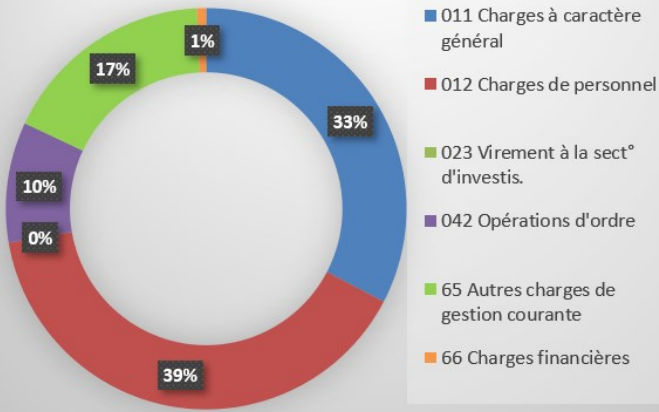
Finances

Fonctionnement : Compte administratif et Budget primitif

CA Fonctionnement 2022



Dépenses fonctionnement 2022



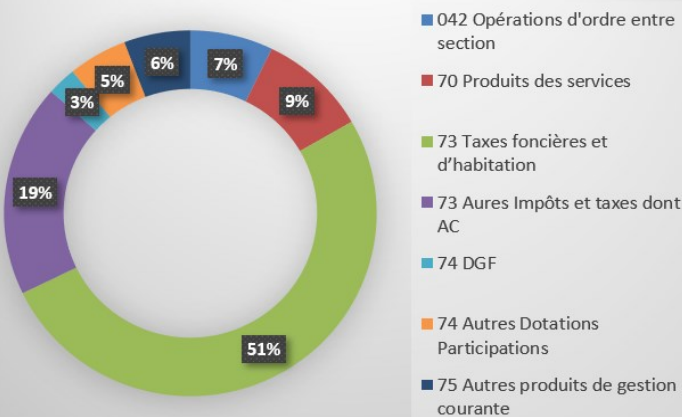
Repères : Section Fonctionnement

- Recettes fonctionnement 2022 : 1 503 688 €
- Dépenses fonctionnement 2022 : 1 280 873 €
- Résultat fonctionnement 2022 : 222 814 €

Taux d'imposition 2023

TAXE FONCIERE BATI	33.22%
TAXE FONCIERE NON BATI	16.09%
TAXE D'HABITATION	5.84%

Recettes Fonctionnement 2022



Repères : Budget Fonctionnement

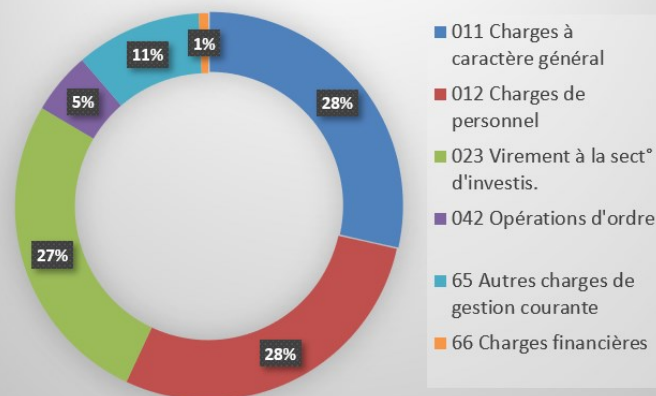
→ Le budget fonctionnement 2023 s'équilibre à 1,93 million d'euros.

Tous les documents financiers sont consultables sur le site de la mairie :
 - compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2023.
 - Budget communal, Budgets bois et cimetière.

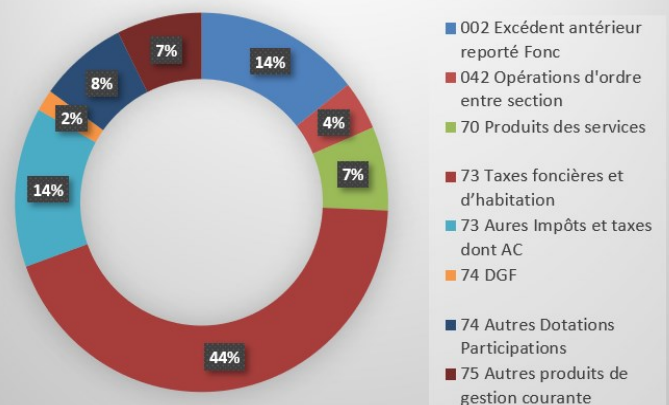
Budget Fonctionnement 2023



Budget 2023 Fonctionnement Dépenses



Budget 2023 Fonctionnement Recettes



Rencontre avec le député Laurent CROIZIER

Le 24 mars, le député Laurent CROIZIER a rencontré les responsables des associations locales pour faire leur connaissance et échanger sur leurs préoccupations :

- débat sur le bénévolat en baisse depuis la crise sanitaire,
- proposition de défiscaliser certains postes qui grèvent le budget des associations, et d'instaurer un service national associatif pour les jeunes ou encore la prise en compte du bénévolat sur le déroulement des carrières.

Attentif, le député a apporté des réponses point par point et s'est engagé à en débattre au sein de l'Assemblée Nationale.

Une seconde partie était réservée aux élus franoisiens. Ont été abordés, le manque d'arrêts des trains régionaux en gare de Franois, le devenir de celle-ci, l'absence de SOS Médecins au village, l'obligation des communes à assurer un service minimum scolaire lors des journées de grève, l'actualité avec l'incidence de l'inflation et le montant nécessaire des travaux pour alléger le coût de la facture énergétique, obtention des subventions etc.



De nouvelles rencontres sont programmées dès la fin de cette année 2023.

Lacim reçoit son référent au Bangladesh



Mizanur Khan, représentant de l'ONG PEP (Programme Eradication Pauvreté) a été reçu par les bénévoles de Lacim Franois. Cette association est jumelée depuis vingt ans avec des villages du Bangladesh. Elle correspond avec eux et leur apporte une aide financière destinée à financer des projets décidés par les comités de villages et les représentants de PEP.

Mizanur Khan est le référent chargé de suivre ces projets. De passage à Franois, il a été reçu en mairie, a visité une classe puis la ferme Vieille et Emmaüs Besançon. À l'école, il a été surpris par le nombre réduit d'enfants par classe par rapport à son pays où les effectifs varient entre 40 et 60 élèves. Il a noté l'importance de la participation orale des enfants et les liens qu'ils ont avec leur enseignant.

La ferme l'a également interpellé par son système de traite moderne, la taille des vaches et la production laitière importante. Les vaches au Bangladesh ne produisent que 4 litres de lait par jour.

Lors de son passage à la mairie, M. Kahn a été surpris par la proximité entre élus et citoyens. En visitant Emmaüs, il a été étonné par la quantité d'objets en bon état que les gens laissaient et par la bonne organisation du système de récupération vente. Reflet d'une société de consommation loin du niveau de vie des habitants du Bangladesh. Mizanur a été conquis par la beauté des paysages de la région.

Cette visite renforce les liens entre les villages jumelés. Pour tout renseignement sur le jumelage, contacter Françoise Gigard.

Franc succès pour l'exposition artisanale et artistique



Plus de 500 personnes ont découvert les réalisations des artistes locaux invités par l'association La Clé.

Diverses œuvres étaient présentées par les quatorze artistes et artisans présents. Tout d'abord la peinture avec les tableaux de Dominique Prost, Vincent Bez, Delphine Biétry, Norbert Cuenot, Martine Myles, Catherine Mosni et Anne-Lise Jeannot, une grande variété de thèmes et de styles.

Jacques Lacoste présentait ses dessins et Catherine Bonnamour ses objets en verre filé. Pierre Martin a eu beaucoup de succès avec son atelier vannerie dans lequel les enfants ont pu réaliser la base d'un panier en osier. Le stand de Jean-Marie Cote a attiré particulièrement l'attention avec des sculptures en bois



originales qui, pour la plupart, laissaient transparaître poésie et message.

Les membres de l'atelier du Frêne et de La Récré ont montré leur savoir-faire tant en matière de dessin et de peinture qu'en réalisations diverses à base de carton, tissu et autres matériaux.

L'art du Bonzaï a interpellé de nombreuses personnes auxquelles Dominique Descamps a expliqué ses méthodes. Ce week-end d'exposition a pleinement satisfait l'ensemble des acteurs, exposants, visiteurs et bénévoles associatifs. Créativité, beauté, convivialité étaient au rendez-vous. La réflexion est d'ores et déjà lancée pour renouveler l'opération l'an prochain.

La marche gustative et culturelle



Organisée par l'association La Clé et Familles rurales, la marche gustative et culturelle a réuni environ 170 marcheurs de tous âges.

Ce fut une excellente occasion de rencontres amicales en ce début de printemps. Partis de Serre les Sapins, les participants étaient attendus sur les quatre sites de restauration mais aussi devant les endroits remarquables où les acteurs du Club Histoire et Patrimoine les attendaient pour leur présenter l'historique de chaque lieu ou édifice.

Les arrêts gustatifs furent parfois agrémentés de spectacles avec notamment de la danse à la M.A.S Georges Pernot de Franois que le directeur a bien voulu ouvrir pour l'occasion ainsi qu'une animation à l'arrivée.

Cette rencontre a demandé beaucoup de réunions de cadrage et d'investissement de la part de la trentaine de bénévoles qui assuraient l'encadrement, le service et l'accompagnement.

Au final, ce fut une belle réussite si l'on en croit participants et organisateurs. « Nous avons rencontré des bénévoles motivés et mobilisés, des participants ravis de ce qu'ils ont pu déguster et écouter, des sourires et de nombreux remerciements, une ambiance très chaleureuse » dira Gaëlle Combes, présidente de l'association la Clé !

Sensibilisation : Surveillance du moustique tigre

Le moustique *Aedes albopictus* a été identifié en 2004 pour la première fois en France métropolitaine, dans les Alpes-Maritimes vers Menton. Il est maintenant présent dans 71 départements.

C'est un insecte agressif envers l'homme, qui pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

Il est originaire d'Asie du sud-est. Les gîtes naturels de ponte de ce moustique sont les creux de bambous.

Son adaptation aux gîtes artificiels tels que les soucoupes, les jardinières, les réserves d'eau et surtout les pneus, a considérablement augmenté ses capacités de colonisation de territoires. Fort de cette adaptation, le commerce international de pneus a permis à cette espèce de traverser les 5 continents réalisant ainsi, des « bonds » de plusieurs milliers de kilomètres en seulement une vingtaine d'années.



***Aedes albopictus* est, en régions tropicales et subtropicales, vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika.**

Même si le risque est moindre en région tempérée, les cas groupés de chikungunya ou de dengue observés depuis quelques années dans le sud de la France montrent que le risque de transmission de ces maladies en métropole n'est pas négligeable.

Gîtes et cycle de reproduction

Les femelles d'*Aedes albopictus* pondent leurs œufs sur un support sec qui jouxte une surface d'eau. Les gîtes de ponte d'*Aedes albopictus* sont de micro dimension, toujours en milieu urbanisé. Ce sont des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple :

- seaux, vases, soucoupes,
- fûts et citernes,
- écoulements de gouttières,
- pneus, et tous petits réceptacles d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Suite à la mise en eau de ces gîtes par la pluie ou par l'arrosage et lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent lorsqu'ils sont en contact de l'eau: ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, évoluent en nymphes desquelles émergent des moustiques adultes et piqueurs. D'autres espèces de moustiques pondent directement à la surface des eaux stagnantes. Les gîtes de ponte d'*Aedes*



albopictus sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme et se trouvent souvent au sein des propriétés privées (cours, jardins...).

Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

La façon la plus efficace et radicale de se protéger des nuisances du moustique tigre c'est de supprimer physiquement ces gîtes.

Chez vous, soyez secs avec les moustiques : supprimez les eaux stagnantes !



Feux d'artifice

24 juin 2023

Franois en fête

Le 24 juin 2023 a eu lieu la fête de Franois. Ce fut l'occasion pour tous les habitants de participer aux nombreuses activités proposées par la commune et les quatre associations sportives de notre village :

- Activités sportives (Foot, Hand, Tennis et Badminton).
- Jeux surdimensionnés, structure gonflable.
- Très belle animation avec les chevaux de l'association Agility.

Après la remise des prix, un apéritif a été offert par la Mairie à tous les habitants présents. Les participants ont pu se restaurer avec les gaufres proposées par LACIM et les repas grâce à 2 food-trucks.

Avec la forte chaleur la buvette remplissait parfaitement son rôle ...

Le clou du spectacle a eu lieu à 23 heures avec les très beaux feux d'artifice proposés par Romain Pape.

Vous pouvez revoir les photos et la vidéo des feux d'artifice sur le site de la mairie : <https://www.francois.fr/>.



Le comité des fêtes

En février 2023, un nouveau bureau pour le comité des fêtes de Franois

- Marie Line de LINIERS présidente de l'association,
- Samera ICHOU – Trésorière,
- Emmanuelle GAUTHERON – Secrétaire.

Cette année nous avons déjà pu proposer 2 évènements aux habitants de Franois.

Tout d'abord une nouvelle animation : le carnaval qui s'est déroulé le dimanche 5 mars :

- Ateliers maquillage et création de masques
- Défilé dans les rues de Franois avec les enfants et visite à nos amis de la MAS
- Élection des plus beaux déguisements et remise de lots.

Une cinquantaine d'enfants et quelques adultes ont ainsi participé à cette première élection en défilant sur le tapis rouge et chacun d'entre eux est reparti avec un lot.

L'ambiance festive et le soleil qui étaient au rendez-vous ont fait de cette journée un beau moment convivial.



LA CHASSE AUX ŒUFS

Initialement prévue le dimanche 2 avril, celle-ci s'est finalement déroulée le dimanche 23 avril suite à un report dû au mauvais temps.

Au programme de cette journée qui s'est tenue au stade de foot :

- Chasse à l'œuf pour tous les enfants sur le parcours vitae.
- Ateliers créatifs.

Une cinquantaine d'enfants ont tous trouvé les œufs nécessaires pour remporter un sachet de chocolats.

Deux petits chanceux ont en plus découverts les œufs OR et ARGENT et ont remporté les lots supplémentaires.

Date à retenir pour la fin de l'année 2023 :

- **HALLOWEEN** aura lieu le samedi 4 novembre. Élection des plus beaux déguisements et remise de lots.
- Une fête de **NOEL** sera également organisée le dimanche 17 décembre

Le nouveau comité des fêtes a pour ambition d'organiser de nouveaux évènements conviviaux, festifs et rassembleurs en 2024.

Dans un souci de coopération et afin de répondre au mieux aux attentes de tous les Franoisien(nes)

nous vous informons que nous mettons à votre disposition une boîte à suggestions à la mairie. Vous pourrez ainsi par ce biais, nous faire part de vos envies, souhaits et idées pour les évènements à organiser.

Nous tenterons d'y répondre du mieux possible, dans la mesure de nos capacités d'organisation.

Si vous souhaitez également rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : comitedesfetesdefranois@gmail.com

Tél : 06 78 76 08 22

Présentation du club de l'amitié



Michel Viennet (Conseiller départemental).

Le Club de l'Amitié de Franois a été créé en 1973 par Messieurs Georges BOUTEILLER, Norbert TOURNERET et l'Abbé BOURDIER.

A ce jour :

- 65 adhérents de 62 à 90 ans
- Réunion tous les mardis après-midi de 14h à 18h, salle des Associations à FRANOIS, avec une fréquentation moyenne de 35 personnes chaque semaine,
- Activités : jeux de société (tarot, belote, scrabble, Rummikub) sorties : découvertes, Noël, dégustations, restaurants. Chaque sortie réunit 40 personnes lorsque c'est à l'extérieur, et la totalité des adhérents si la manifestation a lieu à FRANOIS,

Une douzaine d'adhérents se retrouvent également pour marcher une fois par semaine.

- Quelques personnes, hors Franois-Serre les Sapins, attirées par la bonne ambiance et les activités du Club, ont demandé à y adhérer.
- Nos recettes : les adhésions 25 € l'année et par adhérent.

Possibilité de covoiturage afin que ceux non motorisés puissent venir.

Pour la saison 2023-2024 la reprise des activités aura lieu le mardi 5 septembre 2023.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- Mme Anne Marie CHANEY : 03.81.59.05.47
- Mme Bernadette VEJUX : au 03.81.59.93.54



Laurent Croizier (député du Doubs).

Les retrouvailles des « Anciens de Franois » le 3 juin 2023



Des « anciens » du village de Franois se sont retrouvés pour un pique-nique champêtre dans la propriété de la famille Corne le 3 juin dernier. A l'origine de cette initiative, quelques quinquagénaires, ayant vécu leur enfance à Franois ou vivant toujours dans le village, qui ont ressenti l'envie de retisser les liens distendus par les années et la distance.

Grâce aux réseaux sociaux, le groupe « des Anciens de Franois » est né il y a quatre ans. Il permet d'évoquer des souvenirs, de partager des photos de classe, de garder le contact avec celles et ceux qui restent attachés à leur village. Ce réseau réunit pour l'instant plus de 300 membres.

Cette rencontre du 3 juin a concrétisé les liens entretenus. Environ 80 anciens de 20 à 80 ans se sont déplacés pour partager souvenirs, anecdotes et photos dans une ambiance de joyeuse nostalgie. Des instants précieux qui prouvent que l'amitié et la camaraderie défient le temps

Instantanés



La belle Etoile, un quartier où il fait bon vivre

Anne VIGNOT la Maire de Besançon, Présidente du Grand Besançon Métropole s'est rendue à Franois le 28 février en compagnie des Maires des treize villages du secteur Ouest.

Cette visite avait un double objectif, en premier lieu, découvrir les Carrés Constellation à la Belle Etoile, un programme de 22 logements dont 8 en accession à la propriété, 8 logements sociaux et 6 maisons individuelles.

L'ensemble immobilier a été présenté par les responsables des Carrés de l'Habitat et par Habitat 25 partie prenante dans cette opération.

En second lieu, Yves GUYEN Vice-Président à la commission Mobilité de Grand Besançon a décrit les travaux de requalification des deux kilomètres de la route de la Belle Etoile et des voies mode doux de part et d'autre de la chaussée. Le tout, habitat et voies de circulation, rend ce quartier de Franois très agréable à vivre, au calme et au plus près de la nature.

Pièces de Théâtre : le Grand huit

Les 25 et 26 février, pour une fois, les enfants ont embarqué leurs parents au théâtre à la salle des associations.

Une initiative dirigée par l'association Côté Cour, grâce au soutien du Grand Besançon Métropole avec pour but d'accompagner les enfants dans une relation à l'œuvre théâtrale, chorégraphique et musicale.

Une première représentation le samedi, Et si tu dances, animée par la compagnie Discalpie de Pommerit le Vicomte, suivie le dimanche par la pièce, Poucet pour les Grands, jouée par la compagnie du Bouillard de Besançon

Salle comble pour ces deux représentations pour le plaisir des petits et grands



Fête de Noël

Le samedi 10 décembre à la salle des associations a eu lieu la fête de Noël.

La journée a commencé à 14h00 avec la décoration du sapin, un spectacle et une initiation de Hip-Hop à partir de 16h00.

Les enfants ont rencontré le Père Noël qui a distribué des sachets de bonbons à tous les enfants.



Instantanés

CARRÉ DE FEMMES

FRANCOIS (25770) - Théâtre du Cercle Saint-Joseph



De Claude MERCADIE

Le cercle Saint-Joseph

Le 10 décembre 1928, naissait la Société d'Education Populaire « Association Saint-Joseph » de Franois-Serre les Sapins. Georges Maurivard fut élu président-fondateur. L'abbé Charles Belamy lui succéda en 1939, puis Henry Sévy en 1964. Michel Legrand dit La machotte accède à la présidence en 1974 et en 2001, Claude Petitbrouhaud prend la direction du Cercle jusqu'en 2017, puis il passe la main à Dominique Dichamp l'actuel président.

Depuis 1942, des spectacles ont été donnés dans notre salle, sans interruption jusqu'à l'arrêt brutal provoqué par l'épidémie de Covid en 2021 et 2022.

Actuellement, le Cercle compte une bonne trentaine d'adhérents, comédiens et comédiennes, trésorière, secrétariat, régisseurs logistique, souffleuses, décorateurs, contrôleurs, caissier(ère), services divers, sans oublier l'orchestre Le Bataclan.

C'est avec un grand plaisir que nous avons repris le chemin du théâtre en 2023 en présentant en Février et Mars notre 124e pièce « CARRE DE FEMMES ».

Le public a répondu présent. Ce rendez-vous réussi, nous a donné du courage et c'est avec une joie non dissimulée, que nous préparons pour la saison prochaine, un programme qui vous réjouira, nous l'espérons, autant que celui de cette année.

La statue route de Besançon

Méconnue de la plupart des franoisiens, l'œuvre d'art signée GONEZ, située à l'entrée de l'entreprise Derichebourg a été déplacée et mise en valeur à l'entrée du village côté Besançon-Hauts de Chazal.

Cette œuvre d'art réalisée par l'artiste bisontin à la demande d'un ancien directeur de l'entreprise est conçue uniquement avec des matériaux de récupération du site : réservoir, dent de grappin, etc.



Cérémonie du 8 mai

Ce matin, il y avait foule devant le monument aux morts de Franois.

Ce fut une nouvelle fois une très belle cérémonie.

Les élèves de notre école ont entonné deux chants dont la Marseillaise, accompagnés à la guitare par M.LAHAUT, instituteur de la classe de CM2

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Départ en retraite de Daniel Thomas

Après une vie professionnelle bien remplie, Daniel THOMAS, patron de l'entreprise Usine Nouvelle de Décolletage (UND) a fait valoir ses droits à la retraite. L'entreprise UND, spécialisée dans les travaux de décolletage de précision, a été créée par deux frères Claude et Camille GILLET en 1974.

Daniel THOMAS est embauché comme comptable, il gravit les échelons de la hiérarchie jusqu'au poste de Président de la société. Installée à Franois en 1982, l'entreprise fabrique entre autres des pièces pour l'aéronautique (Thalès, Boeing, Airbus, ...).

Daniel s'est investi également au sein de la commune de 1983 à 2014 comme responsable des Finances. Il a été premier adjoint au Maire Claude PREIONI de 2001 à 2014.

A 83 ans Daniel THOMAS travaillait encore plus de 8 heures par jour. Il passe la main à son fils Gilles.

Pour marquer son départ, les employés très attachés à leur patron, lui ont offert un moment convivial riche en émotion, ils se sont retrouvés autour de Daniel pour le fêter et lui exprimer leur gratitude. Ils ont également remercié son épouse Monique qui l'a aidé et soutenu tout au long de son activité.



Nous leur souhaitons une excellente retraite.

Le départ du lieutenant de gendarmerie Pauline Lesport



A gauche le chef d'escadron Nelly Wilmot avec le lieutenant Pauline Lesport

Elle a fait évoluer le matériel informatique et les méthodes utilisées par la gendarmerie. Entretien de forts liens avec les élus et les institutions, elle a contribué à la diminution des vols sur son secteur.

Son chef d'escadron Nelly Wilmot, en parle en

Arrivée en juin 2020 en tant que chef d'escadron, le lieutenant Pauline Lesport a dirigé la brigade d'Ecole-valentin, avec 31 militaires sous ses ordres.

Elle quitte aujourd'hui la brigade pour rejoindre le bureau de la Sécurité des mobilités à Issy-les-Moulineaux au sein la Direction générale de la gendarmerie avec le grade de capitaine.

Pendant son séjour en Franche-Comté, elle a fait progresser la sécurité par la mise en œuvre de caméras de surveillance dans les communes.

termes élogieux : « Nous avons tous apprécié sa positive attitude, son côté humain et son exigence dans le travail ».

« Mademoiselle 100 000 volts », comme l'ont surnommée ses collègues, quitte à regret cette unité pour de nouvelles fonctions.

Scolaire

Les CM2 participent au conseil municipal le 10 juin 2023

Ce fut un conseil municipal à double orientation. D'une part, les sujets relatifs à la commune ont été abordés, d'autre part, les classes de CM2 présentes ont suivi un cours de civisme.

Ont été abordés le contrat enfance jeunesse avec Familles rurales, les possibilités de logements actuelles dans la commune, la convention avec le CFA du Doubs qui, devenant centre d'épreuve, sollicite l'utilisation d'une parcelle de forêt.

Les élèves ont été informés des travaux dans la commune (vestiaires, voiles d'ombrage à l'école, réfection du chemin de la Dinde). Ils ont suivi avec attention ces prises de décisions en posant des questions pertinentes : diminution du bruit à la cantine, depuis quand sont tenus les registres d'état civil de la commune ?



La municipalité a remis à chaque élève un petit livret « Votre commune, comprendre son rôle et son fonctionnement ».

PEDIBUS : une première année de fonctionnement



Voilà déjà l'heure du 1er bilan du pédibus du village. Mis en place en septembre dernier, peu après la rentrée, ce ramassage scolaire à pied a fonctionné chaque matin, hiver comme été !

C'est avec l'engagement de six parents accompagnateurs que treize élèves, allant de la petite section au CM2, ont pu se rendre à pied à l'école, de façon ponctuelle ou régulière.

Le soutien de Monsieur le Maire et de son équipe a permis de bénéficier de panneaux indiquant les horaires à chaque arrêt, de gilets de sécurité pour les adultes et de brassards fluorescents pour les enfants.

Une ligne est actuellement en service, partant de l'aire de jeu de la rue Champey, le trajet est alors de vingt minutes environ. Ce projet né

d'une volonté de faire un pas de plus pour la planète en réduisant les déplacements de courte distance, possède de nombreux autres points positifs comme l'activité physique pour petits et grands, la sensibilisation des enfants aux bons comportements en tant que piéton, la prise d'autonomie pour les futurs collégiens, le lien social, le soutien et l'entraide entre parents.

Les deux mamans à l'initiative du projet ne comptent pas s'arrêter là, d'autres lignes seront proposées, les enseignants de l'école sont également sollicités afin de faire vivre le pédibus en classe. Nous serions tous curieux de savoir combien de kilomètres nous avons parcourus à pied durant cette année et combien d'émissions de CO2 nous avons évitées !

Scolaire

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1/CM2 et CM2 de l'école de Franois ont eu la chance de participer à un cycle escrime, une fois par semaine et ce durant 7 semaines.

Lucas, leur maître d'arme a initié les élèves au maniement de l'arme par le biais de jeux ludiques et motivants.

Les élèves ont pu tester l'art de toucher leur adversaire sans être touché. Ils manient désormais l'arme avec habileté et dextérité...

Ces séances ont été riches de part cette initiation. Les élèves ont mis en œuvre les valeurs primordiales de l'escrime qui sont le respect de l'autre, les règles et le courage.

Les combats commençaient toujours par un salut des tireurs avant l'assaut pour se terminer par un remerciement de l'un et l'autre.

Ce fut une belle expérience à laquelle tous les élèves, petits et grands ont adhéré.



Initiation à l'escrime pour les élèves de Franois

La classe de neige des CE1-CM1



Nous sommes la classe de CE1-CM1 de Mr LAHAUT, et nous avons la chance d'avoir un maître qui nous a emmenés en classe de neige pendant une semaine du 6 au 10 mars 2023. Le projet était d'apprendre à faire du ski et à découvrir des choses sur la nature, la faune et la flore.

Des entreprises de Franois nous ont aidés et nous ont donné de l'argent (*Loisibike Besançon, SARL Siron, SARL Piguët, L'Opticienne, Le Géant du Foot, Cuisines Références Besançon, Garage Renault Clément Fuisis, Ent. Vuillemin, L'Epicentre coiffure, Ludo Matériel et Carrefour Contact*). Nous les remercions !

Le voyage en bus s'est bien passé, nous avons été très bien accueillis. Nous avons monté nos valises et nous nous sommes installés dans nos chambres.

Ambre, Lucas Keryan



Le ski



A Lamoura, nous n'avons fait que trois jours de ski alpin parce que le quatrième jour, il pleuvait tellement que les pistes ont fermé. Il y avait trois groupes.

Pour la première séance, ceux qui savaient faire du ski sont partis avec Florian (moniteur ESF), les autres sont allés avec Ferréol (moniteur ESF), Line (Louvet) et le maître.

Dans le groupe de Florian, il y avait Rose, Nour, Adam et moi (Robin). Nous avons pris le télésiège, une seule piste était ouverte.

Le mercredi (deuxième jour), nous sommes partis avec le maître et on a repris le télésiège. Chacun notre tour, nous étions devant, et nous pouvions faire des slaloms et plein d'autres choses.

Robin

Nous faisons du ski tous les matins de 9 heures à midi. Le mardi matin, (le premier jour de ski), nous avons fait deux groupes. Le groupe des débutants et le groupe des « bons » skieurs. Mercredi matin, nous avons fait trois groupes. Le groupe deux, dont je faisais partie, était composé de Ambre, Sofia, Nour, Clara et moi Esteban. Nous avons pris le tire-fesse toute la séance de mercredi et une fois le jeudi avant de prendre le télésiège. Le vendredi, il pleuvait tellement que nous n'avons pas pu aller skier et les pistes ont fermé définitivement.

Le ski, c'était vraiment génial et je remercie vraiment mon maître.

Esteban

Le centre

Nous allons vous présenter le centre : il est situé dans le Haut Jura, à Lamoura.

Nous étions logés au 3ème et dernier étage. Toutes nos chambres étaient dotées d'au moins quinze lits. Les garçons étaient tous dans une chambre et les filles dans une autre.

Nous avons mangé au self et le cuisinier était sur place, tous les plats étaient faits maison. Il y avait aussi un sous-sol où nous rangions nos affaires de ski. A l'étage principal il y avait des salles de classe.

Nour, Clara et Adam



Les sorties «découvertes de la nature »



«Découvertes de la nature »

Les après-midis, de 14h à 16h, nous allions en forêt avec Guillaume, notre animateur « Nature ». Le premier jour, nous avons découvert l'environnement autour du grand chalet, la faune et la flore.

Le deuxième jour, nous avons installé un piège-photos : c'est un appareil qu'on accroche à un arbre et qui prend des vidéos dès qu'il y a un mouvement. Ce sont des vidéos d'animaux de la forêt (sangliers, blaireaux, renards, lynx...).

Le troisième jour, nous avons appris la différence entre les sapins et les épicéas.

Enfin, le quatrième et dernier jour, nous avons découvert les greniers-forts et le lac de Lamoura.

Camille et Karelle (CM1)

Les veillées

Nos veillées se passaient avec Baptiste, notre animateur de vie quotidienne. Lors de notre première soirée, nous avons fait des étiquettes avec des prénoms que nous avons collées sur les portes de nos chambres.

Lors de la deuxième veillée, nous avons fait une bataille navale. Pour la troisième veillée, le bus de Baptiste nous a emmenés sur des planètes imaginaires.

Et pour la quatrième, nous avons fait une boum et les élèves ont bien dansé. Ces veillées étaient extraordinaires !

Sofia, Juliana et Rose

Biathlon/tir à la carabine

Le dernier matin, il pleuvait trop pour faire du ski, alors le centre nous a trouvé très vite une autre activité à faire.

Nous avons monté un escalier qui menait à une grande salle dans laquelle nous avons fait du tir à la carabine laser.

Il y avait quatre postes de tir sur lesquels nous étions répartis en groupe de quatre.

Adam, Keryan et Clara.



La fête des écoles

Samedi 1 juillet 2023 l'APE organisait la fête de l'école au stade de François.

Vendredi 30 juin, les enfants de l'école ont offert un spectacle préparé par les enseignants.

Samedi 1 juillet, L'APE a organisé la fête d'école en plein air, l'occasion de réunir tous les acteurs de l'école (enfants, équipe pédagogique, parents...). Un moment privilégié et important pour les parents qui nouent des contacts entre eux et avec les petits camarades de leurs enfants tout en découvrant l'école sous un autre angle.

La fête d'école est une source importante de financement pour l'école, avec la vente de gâteaux.

Malgré le temps maussade et l'organisation de cette fête sur 2 jours, le public était au rendez-vous. Avec le concours des représentants de l'APE, les enfants ont pu se divertir en participant à de nombreuses activités.

La municipalité remercie tous les parents qui se sont investis pour que cette fête soit une réussite.

Tous ont apprécié la présence de Mr François Lahaut qui a organisé des danses Country avec les écoliers.



Danse Country pour les écoliers de François.



Un potager à l'école, la suite !

Depuis le printemps dernier, des petits carrés potagers financés par la municipalité ont été installés sur la terrasse du bâtiment du bas de l'école. Ainsi, les élèves des classes du CP au CE 2 avaient pu expérimenter la culture de plusieurs légumes et aromates : tomates, haricots, petits pois, poireaux, menthe...

En collaboration avec les personnels du périscolaire de Famille Rurale, ces plantations avaient été entretenues, arrosées tout au long de l'été.

En ce printemps 2023, les élèves de CE1 et CE2 tentent de poursuivre ces expériences potagères, et en ce mois d'avril, il était enfin temps de remettre le potager en action ! Les élèves ont donc œuvré pour nettoyer les carrés de terre. Ils ont même pu enrichir la terre grâce au compost directement produit des déchets alimentaires de la cantine scolaire.

Rien de tel pour sensibiliser et faire comprendre aux élèves l'importance du geste de tri et du retour de la matière organique au sol.

Des fraisiers ont pris place dans un des carrés potagers. Des semis d'œilletons d'Inde et de courges réalisés en classe attendent encore un peu pour être repiqués dans les autres jardinets. Bientôt, les élèves tenteront de planter des petits pois, des radis et des plants de tomates.



Affaire à suivre... !

La ludothèque est ouverte pour vous, les familles et assistantes maternelles!



La ludothèque vient à Franois une fois par mois, le 2^e jeudi du mois de 16h30 à 18h dans la salle de motricité de l'école maternelle.

Elle accueille les classes mais elle est aussi ouverte pour vous les familles. L'entrée se fait par la cour des primaires.

La ludothèque possède plus de 2500 jeux et jouets: jeux de société, jeux géants, jeux de construction, établi, dinette, garage, poupées, jeux extérieurs etc..

Vous avez la possibilité de jouer sur place mais aussi d'emprunter les jeux pour prolonger le plaisir

à la maison.

Les deux premières séances de découvertes sont gratuites puis la cotisation à l'année pour toute la famille est de 20 €.

Vous avez aussi la possibilité de payer à la séance 3 € / famille pour ceux qui ne viendraient qu'occasionnellement.

Gratuit pour les adhérents

www.facebook.com/ludolatoupie

Trivial compost

Le 4 avril, l'association Trivial Compost a proposé pendant la pose méridienne une animation pour les élèves de primaire. Deux classes ont participé, les élèves ont pu pendant cette animation à la façon de petits explorateurs partir à la découverte du monde minuscule qui vit sous nos pieds, les décomposeurs.

Ils ont découvert le rôle de ces petits animaux dans la constitution des sols ainsi que tous les secrets du compostage.

L'objectif est de découvrir :

- ce qu'est le compostage et comment il se pratique
- le sol comme milieu vivant
- les organismes décomposeurs et leur rôle dans la constitution des sols.

Munis de boîtes-loupes, les enfants sont allés chercher et collecter les petits animaux qu'ils trouvent dans le composteur ou dans les espaces verts environnants, ils les ont ensuite observés à l'aide de loupes binoculaires. Les enfants ont réalisé le repiquage d'une bouture dans un mélange terre-compost qu'ils ont ramené à la maison.

Le 23 juin dernier, Trivial compost a effectué une dernière prestation avec 2 classes de primaire. Les enfants ont pu récolter le compost mûr et le tamiser et de ce fait ont récolté 3 sacs de terreau qui servira aux futures plantations.

Depuis que le compostage à la cantine a été mis en place, le poids des déchets en 1 an a diminué de moitié.



Développement durable

La piste cyclable entre Franois et Chemaudin est opérationnelle



La jonction entre Chemaudin et Franois est désormais une réalité pour les usagers de la piste cyclable reliant les deux villages. Les élus ont testé cette nouvelle voie cyclable qui s'inscrit dans l'axe St Vit - Besançon du schéma directeur des voies modes doux.

Le 14 juin dernier la fin des travaux sur l'axe Franois - Chemaudin a été officiellement inaugurée par Mme la Présidente du Grand Besançon en présence des représentants de l'Etat, du département et bien sûr des Maires des 2 communes de Franois et Chemaudin.

Selon un schéma directeur bien défini, le Grand Besançon Métropole poursuit la réalisation d'un réseau cyclable qui vise à **répondre aux nouveaux besoins de déplacement de ses usagers.**

Cette réalisation a notamment permis de désimperméabiliser les sols. Des espaces verts ont été ainsi créés tout le long du parcours. Autre

démarche innovante, 4500 tonnes de matériaux de rabotage des routes ont été réutilisés pour réaliser la piste cyclable.

Une démarche écoresponsable qui a permis d'éviter 400 voyages de poids lourds.

A terme, l'itinéraire cyclable reliera Saint-Vit à Besançon. Un segment manquant au niveau de Franois sera réalisé en 2024.

Le coût de l'opération pour la partie cyclable s'élève à 550 000 € HT, financés à hauteur de 50 000 € par le Conseil Département du Doubs, l'Etat prend en charge 148 000 € et la participation de GBM est de 352 000 €.

Un chemin piétonnier entre la rue du pré Marcot et la rue des Violettes

En réponse à la demande des parents d'élèves de l'école, la commune de Franois a fait réaliser un chemin piétonnier entre la rue du pré Marcot et la rue des Violettes.

Ainsi grâce à une autorisation de passage en domaine privé, cette liaison piétonne relie désormais les quartiers du Caroussot et de la Douraise.

Ce chemin, aménagé par le CDEI, permet aux enfants, mais aussi aux plus grands, de rejoindre l'école ou le stade sur un parcours plus sécurisé en évitant d'emprunter la rue de l'Oratoire, et d'écourter également le temps de trajet



Espaces sans tabac

Francois se ligue contre le cancer et part en guerre contre le tabac

L'exemple vient d'en-haut, ça tout le monde le sait ! Alors, pourquoi voit-on couramment des adultes, voire des parents d'élèves fumer à proximité des écoles ou des lieux d'activités sportives ?

C'est pour lutter contre ces pratiques que le Conseil Municipal, sous l'autorité du Maire, a voté pour un arrêté instituant des "Espaces sans tabac", dans les périmètres entourant les écoles et les espaces de sport et de jeux.

La Ligue contre le cancer nous apporte son soutien dans cette démarche de santé publique en fournissant les panneaux indiquant cette interdiction aux endroits déterminés ainsi que les documents à destination des enfants sur le sujet du tabac et de ses méfaits. D'autres municipalités, avant Francois, ont mis en œuvre ces mesures avec succès.

La participation des enseignants, sensibilisés par des bénévoles de la Ligue, sera d'un précieux secours pour accompagner le succès de cette campagne dès la rentrée de septembre 2023.

Nous comptons sur l'esprit de responsabilité de tous pour faire passer ces messages de bon sens auprès de votre entourage.

Merci d'avance !



Appel à documents et photos anciennes sur Francois et Serre les Sapins

Le club « Histoire et Patrimoine », bien connu des francoisiens, lance un appel à documents et photos anciennes de nos deux villages.

Le but est d'enrichir la photothèque du club, ce qui pourra bénéficier à chacun dans le cadre des animations, expositions, organisées régulièrement sur le territoire de nos deux communes. Le projet est de retracer l'histoire locale et de nous enrichir des souvenirs de chacun.

Il ne s'agit évidemment que d'un emprunt de vos précieux documents, qui seront scannés et vous seront rendus en état. Merci pour votre contribution



Contact : Philippe Gresset : 06 79 37 48 42.

Les prochaines manifestations

Portes ouvertes des entreprises

Samedi 16 septembre 2023 de 10h00 à 17h00. Zone au Bois du Sud

L'idée de réaliser des « portes ouvertes » a été retenue, pour faire découvrir un panel d'activités diverses aux citoyens.

C'est l'occasion de mettre en évidence l'importance de ces entreprises dans notre village, par une grande diversité créative due à la compétence de leurs responsables.

Les Artisans, les Entrepreneurs, nombreux dans notre village, fonctionnent avec solidarité et apportent un dynamisme certain à notre commune.

Les artisans sont des artistes, on vous attend nombreux à ce rendez-vous.

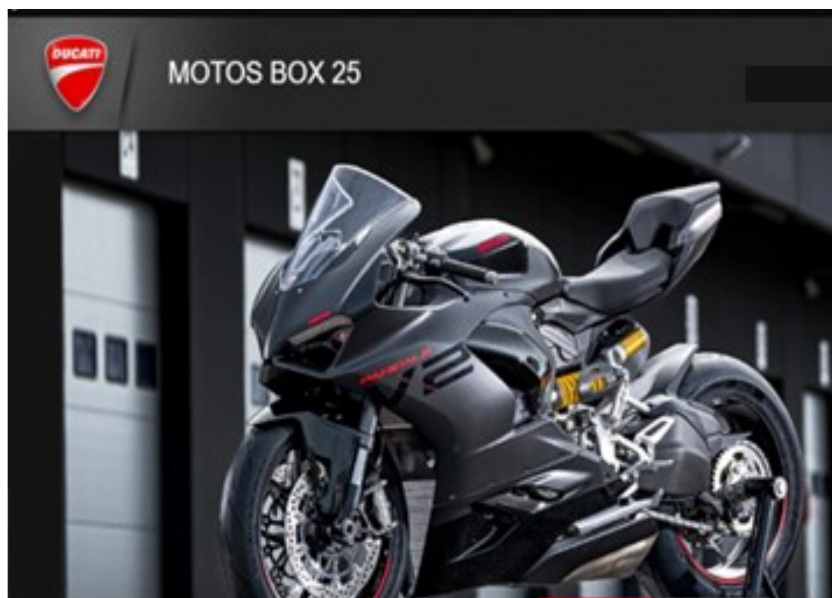
Accueil : horloger Vuillemin rue du Chêne

DUCATI BESANÇON-MOTOS BOX 25 s'implante à Franois

Franois a été choisi pour une raison stratégique. En effet, c'est un côté de Besançon, facile d'accès, sans contrainte pour s'y rendre avec en prime une belle visibilité du site assez exceptionnelle dans une agglomération saturée. La teneur des réalisations est essentiellement la vente de motos premium (DUCATI/FANTIC) et la réparation et l'entretien des motos ainsi que la vente d'accessoires.

- La marque DUCATI est originaire de Sardaigne en Italie. La marque DUCATI avait disparu de la région depuis 2016.

- La marque FANTIC, Italienne également, qui propose des petites et moyennes cylindrées accessibles à partir de 14 ans (50 cm³, 125 cm³ et plus de 500 cm³).



Sport

Deux Franoisiens au championnat du monde Elite de hockey sur glace

Sophie et Guillaume Leclerc ont tous deux participé aux championnats du monde élite de hockey sur glace en 2023. Sophie au Canada à Brampton en avril dans le groupe B contre la Finlande, la Suède, la Hongrie, l'Allemagne. Pour Guillaume en Finlande à Tampere en mai dans le groupe A contre l'Autriche, la Finlande, la Hongrie, le Danemark, la Suède, les USA, l'Allemagne.

Le hockey sur glace est entré chez les Leclerc suite à des séances à la patinoire avec l'école maternelle pour l'ainé Nicolas. Une passion familiale va s'en suivre. Les trois enfants Nicolas, Guillaume et Sophie débutent au club de Besançon et vont très vite s'orienter vers une section sportive (à Dijon dès la sixième pour les trois, puis au pôle à Amiens pour Nicolas et Guillaume). Chacun est appelé dans les équipes de France jeunes. Ils effectuent également parfaitement leurs double projet sportif et scolaire :

- Nicolas est ingénieur en génie mécanique, puis master à l'université GeorgiaTech à Atlanta où il y termine son doctorat tout en étant joueur professionnel à Amiens.

- Guillaume est en master à l'EM de Lyon après un high school et université à UMASS Lowell, et est également joueur professionnel dans la ligue ICEHL en Hongrie (après avoir été en France, Slovaquie, Allemagne, Danemark, Slovénie).

- Sophie est en 8e année de médecine. Elle avait arrêté sa carrière internationale en fin de 2e année mais avait continué à jouer dans le championnat Français. Elle est revenue fin 2022 dans l'équipe de France sénior.

La fratrie fait la fierté de ses parents, maman présidente du club de hockey de Besançon depuis 2003 et papa médecin fédéral. Le sport de haut niveau est compatible avec des études supérieures si l'envie, la volonté, la persévérance et surtout le plaisir sont présents.



Sophie Leclerc



Guillaume Leclerc

Trois agents municipaux quittent l'école de Franois

Trois agents municipaux quittent l'école de Franois en cette fin d'année scolaire.

- Marie titulaire d'un CAP Petite enfance termine son CDD après six mois passés en maternelle auprès des enfants et une année au service de la restauration scolaire.

« Ce fut un travail très enrichissant et j'y ai pris beaucoup de plaisir », dit-elle.

Elle s'oriente maintenant vers un poste d'assistante éducatrice en collège.

- Léo lui, était stagiaire chargé de la surveillance depuis le mois de septembre. Il l'a effectué complémentarément à ses études de futur kinésithérapeute. **« J'ai apprécié le travail en équipe, le contact avec les enfants et l'esprit d'organisation nécessaire à cet emploi ».** Il reprend ses études à la rentrée.

- Et enfin Léa a tenu un poste d'ATSEM pendant deux ans. Elle quitte l'école de Franois pour des raisons personnelles. Elle s'est occupé des enfants, les a accompagnés lors des ateliers ainsi qu'au cours de leurs loisirs. **« Je voudrais remercier Eva et Justine avec qui j'ai particulièrement apprécié de**



travailler ». Une sympathique cérémonie de départ a été organisée à l'école primaire où chaque agent a reçu, en plus du cadeau de la commune, une carte personnalisée avec un petit mot de chaque enseignante du groupe scolaire.

Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Ambre, stagiaire à l'école maternelle



En formation pour CAP petite enfance, j'ai effectué 5 semaines de stage à l'école maternelle de Franois, avec des enfants âgés de 3 à 6 ans. Au cours de mon stage, j'ai été accompagnée par deux ATSEM, Madame Eva Blondelle ma tutrice qui s'occupe de la classe des petits et des moyens et de Justine Costanzo qui s'occupe de la classe des petits et des grands.

Le travail consiste en grande partie à l'accompagnement des enfants en coordination avec les maitresses. Mais également à l'entretien ménager des locaux de l'école.

A 8 heures 20, nous accueillons les enfants à l'école, puis nous réalisons des activités en classe ou à la salle de motricité.

L'après-midi, nous accompagnons les plus petits à la sieste et continuons les activités avec les plus grands.

Ayant déjà travaillé dans une crèche, ce stage en école maternelle m'a permis de voir la différence entre les deux établissements. J'ai bien été intégrée au sein de l'équipe et ce fut pour moi une belle expérience.

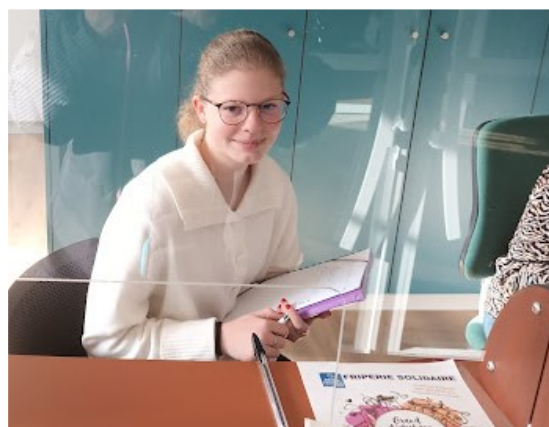
Ylona Pequignot a effectué un stage à la mairie

Je m'appelle Ylona Pequignot, et j'habite à Franois, je suis en classe de seconde Gestion Administration au lycée Tristan Bernard.

J'ai effectué un stage à la mairie de Franois ce qui me permettra l'année prochaine de passer mon baccalauréat professionnel AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités).

A la mairie, j'ai pu approfondir mon expérience dans le milieu du secrétariat, et développer mes qualités en tant que stagiaire.

Ma tutrice m'a confié des tâches telles que l'archivage des arrêtés et des certificats d'urbanisme, de l'informatique et la rédaction d'une lettre d'invitation.



Comment bien vivre ensemble ?



Pour le respect de tous, une réglementation pour les particuliers est en vigueur à François pour l'utilisation des tondeuses mais plus généralement pour tout bruit causé par du bricolage ou du jardinage, comme le fait d'utiliser un nettoyeur haute pression, une tronçonneuse ou tout appareil bruyant.

Il est donc possible de les utiliser

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et les jours fériés l'usage n'est pas autorisé.



JE TAILLE MA HAIE:

Il est rappelé que les **haies et arbustes plantés en limite de propriété** ne doivent déborder ni sur les **propriétés voisines** ni sur le **domaine public** et doivent donc être taillés à l'aplomb des limites séparatives.

L'empiétement des végétaux sur le domaine public pose un véritable problème de **sécurité**, notamment pour les **piétons** qui se trouvent dans l'obligation de circuler sur la voirie et notamment **les mamans avec des poussettes et les personnes à mobilité réduite**.



Sur ma boîte aux lettres, je dois inscrire mon nom pour recevoir correctement le courrier. Le numéro de mon habitation doit également être lisible.



Le chien est le meilleur ami de l'homme à condition que son maître l'éduque et respecte les règles. Promenons nos amis de compagnie en laisse et pensons à nous munir d'un sac pour ne rien laisser sur les trottoirs.



LES DECHETS VERTS : il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Ils doivent être déposés en déchetterie.

Respectons nos voisins



Le bruit peut être source d'inconfort pour nos voisins surtout en période estivale.

Qu'est-ce qu'un bruit de voisinage ?

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores.

Quand est-ce que le bruit est considéré comme un trouble anormal ?

En journée : le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure longtemps.

La nuit : on parle de tapage nocturne

- Si vous recevez quelques amis et que vous décidez de profiter de vos extérieurs, n'oubliez pas que le volume des voix et de la musique a également ses limites.

Les feux de forêt

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement.

Un simple geste peut détruire des habitations, des entreprises et des campings, menacer des vies humaines, avoir de graves conséquences sur la nature et tuer des animaux.

Les sécheresses et les canicules sont de plus en plus fréquentes et intenses en France du fait du changement climatique. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement : un mégot ou un barbecue mal éteint, une étincelle lors de travaux ou de feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Rapidement, le feu gagne en intensité.

Alors ayons les bons réflexes, surtout en cette période de sécheresse.

QUE FAIRE EN CAS DE...

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- **DÉBROUSSAILLEZ** autour de chez vous avant l'été
- **ORGANISEZ** les barbecues loin de la végétation
- **RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE**, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- **JETEZ vos mégots dans un cendrier.** Faites attention aux cendres incandescentes

En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- **DONNEZ L'ALERTE** en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- **ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES** (bouteilles de gaz, etc.)
- **RENTREZ** le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- **OCCULTEZ LES AÉRATIONS** et les bas de porte avec des linges mouillés
- **COUVREZ-VOUS** le nez et la bouche avec un linge humide
- **LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT** pour faciliter l'accès des pompiers
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée

En attendant les secours

- **RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités
- **ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours
- **RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités
- **NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Problématique : les lingettes dans les réseaux d'eaux usées



Vous utilisez probablement des lingettes jetables au quotidien. Elles sont pratiques et faciles à utiliser. Cependant, saviez-vous que leur utilisation et leur rejet irresponsables peuvent causer de sérieux problèmes dans les réseaux d'eau ?

Ces lingettes soi-disant "jetables" sont en réalité responsables d'obstructions coûteuses et nuisibles pour les systèmes d'assainissement.

Ces dernières années, les lingettes jetables ont envahi nos foyers. Malheureusement, leur élimination incorrecte a entraîné une augmentation significative des obstructions dans les réseaux d'eau.

Contrairement au papier toilette, les lingettes ne se désintègrent pas rapidement lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes. Au lieu de cela, elles se dispersent dans le système d'assainissement, s'accumulent et se mêlent à d'autres débris pour former des amas solides. Ces amas, appelés "fatbergs" ou "monstres des égouts", peuvent obstruer les canalisations et provoquer des débordements d'eaux usées dans l'environnement.

L'accumulation de lingettes dans les réseaux d'eau usée a des conséquences graves pour l'environnement et notre santé. Les débordements d'eaux usées contenant des bactéries et des produits chimiques nocifs peuvent contaminer les cours d'eau locaux, les écosystèmes marins et les zones côtières.

Cela peut entraîner une pollution de notre eau potable, menacer la faune et perturber les écosystèmes naturels. De plus, les coûts de nettoyage et de réparation des infrastructures endommagées sont énormes et finissent par être supportés par les contribuables.

Les lingettes jetables peuvent sembler pratiques, mais elles représentent un danger pour nos réseaux d'eau usée. En adoptant des pratiques responsables, comme jeter les lingettes dans les poubelles au lieu de les jeter dans les toilettes, vous contribuez à préserver notre environnement et à éviter les obstructions coûteuses dans les systèmes d'assainissement. Ensemble, faisons en sorte que nos réseaux d'eau restent propres et fonctionnent efficacement pour le bien-être de tous.

Fabrication de produits ménagers naturels "faits-maisons"

LES RENDEZ-VOUS
"FAIRE SOI-MÊME"

Je participe à un atelier,
pour apprendre à fabriquer des produits ménagers
avec des ingrédients naturels, à moindre coût.

Plus de renseignements auprès de **LOGO MAIRIE**

Frotter, nettoyer, astiquer, récurer... Tel peut être résumé votre quotidien domestique tout au long de l'année. Et pour cela vous utilisez des produits ménagers divers et variés, souvent onéreux, et dont la composition intègre des substances nocives pour la santé et pour l'environnement.

Vous savez certainement qu'avec seulement quelques ingrédients de base, comme du savon noir, du bicarbonate de soude ou encore du vinaigre blanc, il est possible de fabriquer, chez soi et en seulement

quelques tours de main, tous les produits nécessaires à l'entretien et au nettoyage de son intérieur.

Un premier atelier (expérimental) a eu lieu le samedi 27 mai, réunissant 7 personnes.

Un grand Merci à Stéphanie BELORGEY, Geneviève GAUBY et Malika GIGARD, toutes trois animatrices bénévoles qui ont accepté de se former au sein du SYBERT, afin de nous guider dans nos premières fabrications et ce dans une ambiance très conviviale.

Gestion durable des espaces publics

En juin 2014, par délibération du conseil municipal, la commune s'était engagée dans une démarche de réduction des produits chimiques lors de l'entretien des espaces verts et des rues : « traiter mieux et traiter moins ». L'association FREDON, le partenaire certificateur a fait évoluer cette démarche et propose aujourd'hui une charte plus large appelée CHARTE+NATURE. Celle-ci a pour objectif la préservation de la santé humaine, la protection des écosystèmes et de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux. Elle se décline en quatre volets :

- Réduire les déchets verts
- Mieux gérer l'eau
- Favoriser la biodiversité
- Communiquer



Soucieuse d'aller vers un entretien des espaces extérieurs encore plus respectueux de l'environnement, la commune a décidé de s'engager dans cette démarche. Une convention va donc être établie avec FREDON, qui participera avec les membres de la commission « gestion technique et environnement » et les agents techniques à la définition des actions, des moyens nécessaires et du planning de mise en œuvre pour chacun des volets. Nul doute que certaines des actions seront perceptibles par tous : tonte raisonnée, fauchage tardif, gestion des massifs, choix des végétaux...

Horaires et services de la Poste de Franois

Votre bureau de poste vous accueille pour répondre à vos besoins d'affranchissement Courrier-Colis et vous accompagner avec les solutions banque et assurance de La Banque Postale.

Les offres de La Poste Mobile (téléphonie et Box internet) y sont également disponibles et il est possible d'y créer une identité numérique, pour sécuriser son identité et simplifier ses démarches en ligne.

Le conseiller financier reçoit les clients pour les conseils bancaires, prévoyance, assurances, placements, crédits, vous pouvez prendre rendez-vous au 03-70-08-70-25.

Un conseiller spécialisé en patrimoine reçoit également à Franois 3 jours par semaine sur rendez-vous pour les conseils en ingénierie patrimoniale : gestion, conseil en investissement, valorisation, diversification ou préparation de transmission.

Avec laposte.fr, vous pouvez également, sans vous déplacer, imprimer des timbres personnalisés, des étiquettes colis avec Colissimo, envoyer des lettres recommandées, des lettres simples ou encore faire suivre votre courrier à votre nouvelle adresse. Le tout quand vous voulez, où vous voulez.

Les opérations bancaires sont également réalisables en ligne 24h/24 via labanquepostale.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Contact téléphonique 03-70-27-70-44



Reprise des tombes abandonnées



Après une période de trente ans, si une concession cesse d'être entretenue, et si aucune inhumation n'a été effectuée depuis au moins dix ans, le maire et des fonctionnaires de police constatent cet état d'abandon par un procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si, 3 ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon un second procès-verbal est rédigé dans les mêmes conditions que le premier, au cimetière, en présence de fonctionnaires de police et du maire.

Dans notre village, l'ensemble de la procédure a été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires.

Le maire saisit le conseil municipal qui décide si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire prend un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession. L'arrêté du maire est porté à la connaissance du public. Il est exécutoire de plein droit dès sa publication et sa notification. **Au cimetière, 31 tombes sont considérées comme définitivement abandonnées et sont à la disposition de la commune.**

Plan canicule : Les mesure à prendre

La chaleur a un impact vital. L'état de santé des personnes les plus fragiles peut se dégrader rapidement. Chaque année, on observe pendant les fortes chaleurs des recours aux soins pour des coups de chaleur ou hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie.

Les atteintes les plus graves peuvent conduire à des séquelles très importantes voire au décès.

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit).
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Évitez les efforts physiques.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer.
- Pour les sorties, emportez une bouteille d'eau, portez des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire.

Soucions-nous de nos proches, famille, amis, voisins, signalez au CCAS les personnes qui vous paraissent fragiles : 03 81 48 20 90

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Cambriolage



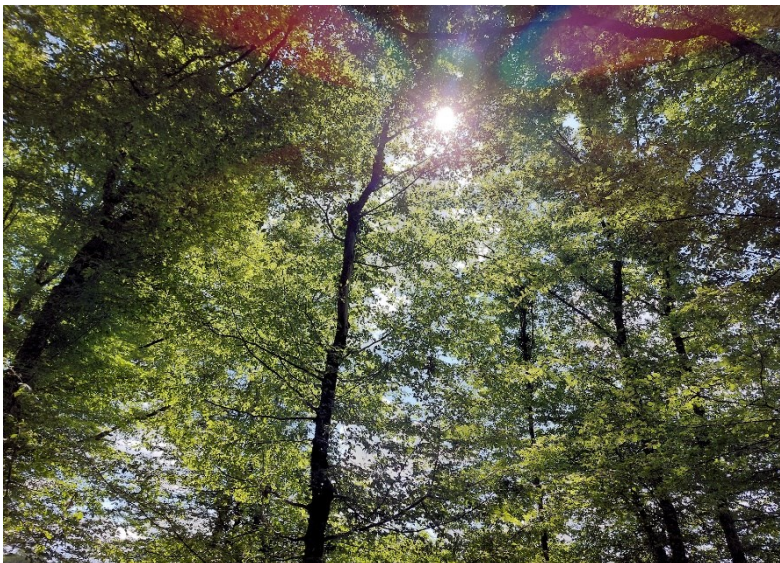
Opération tranquillité vacances (OVT)

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE pour éviter les cambriolages

- 1 Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé.
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes). Remplacez ceux qui sont cassés.
- 3 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue.
- 4 Verrouillez votre porte, même en cas de courte absence.
- 5 Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile.
- 6 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 7 Installez des dispositifs de sécurité passive.
- 8 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison.
- 9 Dissimulez vos objets de valeur.
- 10 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce.
- 11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur.
- 12 Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage.



Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr

Site : www.franois.fr

Bulletin Franois

Vous pouvez nous déposer
vos articles, photos en
Mairie ou nous envoyer
vos textes par email :

✉ communication@franois.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE VALENTIN

Tél : 03 81 21 16 60

Pompiers :

Composer le 18